

**FORMATION
POSSIBLE EN
APPRENTISSAGE**

CQP

Animateur de Loisirs Sportifs

Code RNCP : 36661

Métier visé / Éducateur sportif /
animateur de loisirs sportif

Le CQP Animateur de Loisir Sportif proposé par PSL Formation est un diplôme de la branche professionnelle du sport, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Il permet d'exercer contre rémunération la fonction d'animateur de loisirs sportif.

PSL Formation propose des formations au CQP ALS dans deux options :

- **Option Jeux Sportifs, Jeux d'Opposition (JSJO)**
- **Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE)**

Ces deux options permettent la délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif.

Le CQP ALS constitue le premier niveau de qualification permettant d'encadrer les activités physiques contre rémunération, dans un but d'initiation et de loisir et offre des évolutions possibles vers d'autres diplômes professionnels de niveau IV comme les BPJEPS.



Pour l'option JSJO

- Les Activités physiques d'opposition,
- Les Jeux de raquettes,
- Les Jeux de ballons.

Ces activités, à caractère ludique et éducatif, sont utilisées dans le cadre de situations pédagogiques dans un objectif de socialisation, de développement et de maîtrise des habiletés motrices en dehors de tout contexte de compétition.

Pour l'option AGEE

- Les techniques cardio,
- Le renforcement musculaire,
- Les techniques douces,
- Les activités d'expression.

Ces activités, adaptées à l'âge et aux capacités des pratiquants, visent le maintien de la forme, à travers : le développement des capacités physiques, le maintien et le développement de la souplesse articulaire, ainsi que le renforcement musculaire sans recours à des appareils de musculation.

PUBLIC VISÉS ET PRÉREQUIS

Le CQP ALS s'adresse aux personnes souhaitant acquérir un premier niveau de qualification pour l'encadrement des activités physiques et sportives en autonomie, contre rémunération.

-  Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat
-  Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.
-  Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation, et, pour les mineurs, disposer d'une autorisation à suivre la formation délivrée par le responsable légal,
-  Présenter une attestation de réussite aux tests techniques* préalables à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité 4 mois)
-  Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'animation d'activités de loisir sportif de moins de 1 an à la date de l'entrée en positionnement

Cette attestation de réussite aux tests techniques n'est pas demandée pour les candidats accédant au CQP par la voie de la VAE

Point de vigilance : Pour les candidats mineurs, la délivrance de la carte professionnelle leur permettant d'exercer à l'issue de la formation ne pourra être faite que lorsque le candidat obtiendra la majorité (18 ans)



DURÉE ET PERSONNALISATION DES PARCOURS

Durée en fonction du ruban pédagogique habilité par le délégataire et du lieu d'organisation de la formation :

Volume horaire minimum



En organisme de formation



En structure d'alternance

Durée minimum de la formation



En amont de la formation, une journée de positionnement (entretien individuel avec chaque candidat) permet d'identifier d'éventuelle(s) équivalence(s) permettant aux candidats de valider un ou plusieurs blocs de compétences. Par ailleurs, le positionnement permet également d'adapter (alléger) le volume horaire en centre de formation en fonction du profil de chaque candidat (notamment au regard de son expérience personnelle).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pour s'inscrire, les candidats répondant aux prérequis et/ou souhaitant de présenter aux Tests techniques doivent se préinscrire en cliquant sur le lien de la session souhaitée, sur le site de PSL Formation :

<https://www.profession-sport-loisirs.fr/nos-formations/cqp-als>

(le lien est actif seulement lorsque les inscriptions sont ouvertes). Un dossier d'inscription individuel sera alors envoyé par mail et un premier contact avec le coordinateur de la formation sera établi.

Les inscriptions sont closes 15 jours avant les tests de sélections. Le nombre minimum est de 8 personnes en parcours complet (sans allègement de parcours). Le nombre maximum est de 16 stagiaires en parcours complet (sans allègement de parcours). En cas d'annulation de la session, les candidats seront réorientés vers des sessions ultérieures.

En cas de candidature dépassant le volume maximum prévu pour une session, les dossiers seront traités par ordre d'arrivée. Une liste d'attente pourra être ouverte le cas échéant. Les candidats seront prévenus par le secrétariat de formation de leur positionnement sur liste d'attente.

Les candidats doivent passer et valider les Tests Techniques pour intégrer la formation.

Détails des tests techniques :

Pour l'option JSJO

Situations à réaliser :

Suivre en pratique une séance (1h) comprenant :

- Échauffement / corps de séance / retour au calme en lien avec l'option
- Tests portant à minima sur 2 familles d'activités sur 3

Critères d'évaluation :

- Engagement/motivation
- Gestion de l'effort
- Condition physique globale
- Intégration des consignes / mise en action
- Relation au groupe
- Relation à l'autre (« activités physiques d'opposition »)
- Maîtrise technique et contrôle de l'engin (« jeux de raquettes »)
- Participation à l'organisation collective du jeu (« jeux de ballon petits et grands terrains »)

Pour l'option AGEE

Situations à réaliser :

Suivre en pratique une séance (1h) comprenant :

- Échauffement / corps de séance / retour au calme en lien avec l'option
- Tests portant à minima sur 3 familles d'activités sur 4

Critères d'évaluation :

- Engagement/motivation
- Gestion de l'effort
- Condition physique globale
- Intégration des consignes / mise en action
- Relation au groupe
- Relation musique / mouvement
- Coordination motrice
- Placement / posture

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les temps de formation sont réalisés en partie en salle, et en partie en structure de pratique sportive (gymnase, salle de danse, plateau de fitness). Une salle dédiée à la formation permet d'accueillir les stagiaires. Espaces de travail, espaces de repos, espaces de restauration, connexion wifi, ... sont mis à dispositions selon les sites de formation.

Méthodes utilisées :

- Face à face pédagogique
- Travail en groupes
- Exposés oraux
- Présentation powerpoint, vidéo, supports écrits...
- Mise à disposition de documents et supports de cours

Une partie de la formation se déroule sur le terrain : des salles de sport, gymnases, stades ainsi que l'ensemble du matériel sportif utile est mis à disposition par l'organisme de formation.

Les présences sont validées par émargement numérique par demi-journée sur le logiciel Digiforma.

Les stages en structures d'alternance font l'objet d'un suivi rapproché en collaboration avec les tuteurs (bilans, entretiens...).

La formation s'organise en 3 blocs de compétences en centre de formation, et en alternance avec un stage pédagogique en situation professionnelle (réparti éventuellement dans différentes structures).

BC1 Préparation et animation d'un cycle de séance de loisir sportif dans l'option choisie.

BC2 Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

BC3 Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Les temps de formation sont réalisés en partie en salle, et en partie en structure de pratique sportive (gymnase, salle de danse, plateau de fitness). Une salle dédiée à la formation permet d'accueillir les stagiaires. Espaces de travail, espaces de repos, espaces de restauration, connexion wifi, ... sont mis à dispositions selon les sites de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION - ÉVALUATIONS CERTIFICATIVES

Descriptif des épreuves de certifications finales :

BLOC1

- Présentation d'un cycle de séance suivi d'un entretien. Durée de l'épreuve : 30 minutes
 - Mise en situation d'animation de séance d'une durée de 30 minutes suivi d'un entretien de 30min.
- Durée de l'épreuve : 1

BLOC2

- Remise d'un rapport de stage comprenant l'avis du tuteur suivi d'un entretien de 30 minutes

BLOC3

- Présentation d'un projet d'animation suivi d'un entretien de 30 minutes



ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

- Vers les autres options du CQP ALS : équivalence **BLOC2** **BLOC3**
- Vers le BPJEPS éducateur sportif : équivalence **UCT1**
- Vers le BPJEPS éducateur sportif mention Activités de la Forme : équivalence **UCT1** +TEP pour BPJEPS AF option cours collectifs
- Vers le BPJEPS éducateur sportif mention Activités Physiques pour Tous : équivalence **UCT1** + TEPW

SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Le CQP est un premier niveau de qualification pour l'encadrement de la pratique sportive. Il permet la délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif pour exercer une activité réglementée. Le titulaire du CQP ALS peut travailler en tant que salarié ou indépendant. Le CQP ALS représente un tremplin pour accéder à une formation BPJEPS.



TARIFS ET MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE €

Frais d'inscription et Frais positionnement

50€

Auto financement

15€
de l'heure

La formation peut aussi être financée via le contrat de professionnalisation, par le CPF, Pôle Emploi, en autofinancement.

Contactez le secrétariat de formation ou le responsable de formation de la session pour plus d'informations et obtenir un devis.



Voir fiche de session de formation

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES 

Informations et adaptation des parcours en fonction des besoins spécifiques auprès de notre référente handicap :

Justine Robelet

06.98.26.17.00

justine.robelet@profession-sport-loisirs.fr

RÉFÉRENTE MOBILITE INTERNATIONALE 

Chargée de développement, Pôle Formation

Amandine Caro

06.63.66.96.27

amandine.caro@profession-sport-loisirs.fr

COORDONNÉES ET CONTACT 

Frédéric Maziere

06.82.31.06.62

frederic.maziere@profession-sport-loisirs.fr

